

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE BOBST GROUP SA

qui se tiendra formellement
le jeudi 2 avril 2026 à 17h00
au siège de Bobst Group SA,
route de Faraz 3, CH-1031 Mex

ORDRE DU JOUR ET PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

1. Approbation du rapport de gestion, ainsi que des comptes de la Société et du Groupe pour l'exercice 2025

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion, ainsi que les comptes de la Société et du Groupe pour l'exercice 2025.

2. Approbation du rapport sur les questions non-financières du Groupe pour l'exercice 2025

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport sur les questions non-financières du Groupe pour l'exercice 2025.

3. Décharge au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2025.

4. Décision sur la répartition du bénéfice disponible au 31 décembre 2025 et distribution d'un dividende

Le bénéfice disponible est le suivant :

	CHF
Report	278 361 237.83
Dividende non versé sur actions propres	687 475.00
<u>Bénéfice net de l'exercice 2025</u>	<u>89 018 697.24</u>
Total	368 067 410.07
Action propres détenues par Bobst Group SA	-9 629 479.60
Total disponible en fin d'exercice	358 437 930.47

Le Conseil d'administration propose de verser un dividende de CHF 2.50 brut par action sur un montant maximum de 16 518 478 actions.

Versement total de dividende	41 296 195.00
Solde reporté à nouveau	326 771 215.07

5. Réélections et élections au Conseil d'administration

M. Marc Schuler ne se présentera pas pour réélection. Nous remercions M. Marc Schuler pour sa contribution au Conseil d'administration et à notre entreprise.

Le Conseil d'administration propose la réélection des membres suivants du Conseil d'administration et l'élection de deux nouveaux membres du Conseil d'administration.

5.1 Réélections de M. Alain Guttmann, M. Gian-Luca Bona, M. Jürgen Brandt, Mme Montserrat Peidro-Insa, M. Domenico Iacovelli

comme membres du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.2 Élection de M. Eugenio Simioni

comme membre du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.3 Élection de M. Attilio Tissi

comme membre du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

6. Réélection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose la réélection de PricewaterhouseCoopers SA comme organe de révision pour l'année 2026.

Explications :

Point 2 de l'ordre du jour : Approbation du rapport sur les questions non-financières du Groupe pour l'exercice 2025

Le rapport sur les questions non-financières du Groupe pour l'exercice 2025 peut être consulté à partir du 27 février 2026 au siège de la Société ou sur Internet (www.bobst.com).

Point 4 de l'ordre du jour : Décision sur la répartition du bénéfice disponible au 31 décembre 2025 et distribution d'un dividende

Dans la mesure où la proposition du Conseil d'administration est approuvée, le dividende sera de CHF 2.50 brut par action, sous déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35%. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 7 avril 2026. Le dividende net sera versé à partir du 9 avril 2026.

Point 5 de l'ordre du jour : Réélections et élections au Conseil d'administration

Les CV détaillés des personnes proposées pour réélection comme administrateurs se trouvent dans le rapport de gestion 2025 dans le chapitre Corporate Governance et sur Internet (www.bobst.com).

Point 5.2 de l'ordre du jour : Élection de M. Eugenio Simioni

M. Eugenio Simioni a mené une longue et riche carrière au sein de Nestlé. Plus récemment, il a occupé le poste de CEO de Nestlé Suisse de 2020 à 2025, après avoir déjà exercé cette fonction entre 2011 et 2015. Entré chez Nestlé en 1989 en tant qu'auditeur interne, il a ensuite assumé diverses responsabilités dans les domaines de la logistique, de la communication, du marketing et des ventes, tant en Suisse qu'à l'international. En tant que Senior Vice President, il a dirigé la fonction d'audit interne de Nestlé de 2007 à 2010, puis

a été Head of Corporate Communications & Public Affairs du Groupe de 2015 à 2020.

En tant que CEO, il s'est engagé à créer, inspirer et promouvoir un environnement de travail inclusif, tout en soutenant la culture Care & Dare de Nestlé Suisse. Il a également piloté d'importantes transformations et contribué à la création de valeur dans le secteur FMCG. Il a par ailleurs été conseiller au sein des conseils d'administration de plusieurs organisations, notamment la FIAL (Fédération de l'Industrie Alimentaire Suisse), PROMARCA et HEC Lausanne. Il est actuellement Président du Conseil de fondation de l'Alimentarium, où il apporte une orientation stratégique, définit des stratégies de croissance rentable ainsi que des leviers ESG et digitaux, et conseille en matière de gestion des risques afin de positionner les entreprises pour un succès durable.

Point 5.3 de l'ordre du jour : Election de M. Attilio Tissi

M. Attilio Tissi a occupé la fonction de Chief Financial Officer de BOBST de 2011 jusqu'à fin mars 2026. Depuis son arrivée au sein du groupe Bobst en 2008, il a assumé plusieurs fonctions de direction clés, notamment Controller Group Supply, Production and Logistics, Managing Director de Bobst SA, ainsi que Chief Financial Officer ad interim, avant d'être nommé CFO du Groupe. Avant de rejoindre BOBST, il a cofondé une société de conseil en management et occupé diverses fonctions au sein du groupe SIG.

Tout au long de son mandat, il a apporté une contribution essentielle à la gouvernance financière du Groupe, à son développement stratégique ainsi qu'à la création de valeur à long terme. Son leadership exemplaire, allié à une véritable passion pour l'accompagnement des collaborateurs, le mentorat et l'établissement de relations de confiance, a joué un rôle déterminant dans la gestion de diverses crises auxquelles l'entreprise a été confrontée.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion 2025, contenant les comptes annuels de la Société et du Groupe et le rapport annuel, ainsi que les rapports de l'organe de révision sont, sur commande, envoyés à chaque actionnaire inscrit au registre des actions, à la dernière adresse communiquée à la Société. Ces mêmes documents peuvent être consultés, à partir du 27 février 2026 au siège de la Société ou sur Internet (www.bobst.com).

Carte d'admission

Les titulaires d'actions nominatives de Bobst Group SA inscrits au registre des actions avec droits de vote recevront une carte d'inscription en même temps que l'invitation à l'assemblée générale ordinaire. Les cartes d'admission et les bulletins de vote seront envoyés sur demande à partir du 20 mars 2026.

Représentants

Chaque actionnaire inscrit au registre des actions avec droit de vote a la faculté de se faire représenter à l'assemblée générale ordinaire en remplissant complètement et en signant le pouvoir figurant sur la carte d'inscription. Un propriétaire d'actions ne peut se faire représenter à l'assemblée générale que par un autre actionnaire inscrit au registre des actions avec droit de vote (article 18 des statuts). Chaque actionnaire peut également donner procuration à Ofisa Berney Associés SA (Chemin de Roseneck 5, Case postale, 1001 Lausanne), en tant que représentante indépendante.

Plateforme électronique pour les instructions de vote

Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote ont la possibilité de donner des instructions de vote au représentant indépendant en utilisant une plateforme internet jusqu'au 31 mars 2026. Les détails peuvent être trouvés sur l'avis ci-joint « Délégation de pouvoirs et instructions de vote au représentant indépendant via www.gvote.ch, la plateforme dédiée aux actionnaires ».

Droit de vote

Les actionnaires inscrits avec droit de vote au registre des actions le 31 mars 2026 peuvent exercer leurs droits et voter à l'assemblée générale ordinaire. En cas d'aliénation d'actions avant l'assemblée générale ordinaire, le droit de voter s'éteint.

Le texte original de la présente convocation est en langue française. Il prévaut en cas de divergence avec la version traduite en anglais.

Bobst Group SA

Le Conseil d'administration

Mex, le 27 février 2026

NB : Toute correspondance et tout changement d'adresse sont à communiquer à :

Bobst Group SA
c/o Computershare Schweiz AG
Baslerstrasse 90
Postfach
CH-4609 Olten

Transport

Nous recommandons d'utiliser les transports publics. Le site de Bobst Mex SA est desservi par les Transports publics lausannois (TL), avec les lignes TL 32 et 56, qui s'arrêtent toutes deux à l'arrêt En Faraz.

Les horaires sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.t-l.ch/voyager/horaires/fiches-horaires-a-imprimer/>.

Le trajet à pied entre l'arrêt En Faraz et la réception principale (où se déroule l'enregistrement des actionnaires) prend environ 10 minutes.